

Octobre 2009

Note de synthèse : Côte d'Ivoire – Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux

Contexte et Justification

Après quatre décennies de relative prospérité économique, la Côte d'Ivoire a connu une situation politique instable depuis le coup d'état militaire du 24 décembre 1999. Le 19 septembre 2002, une tentative de coup d'état s'est transformée en rébellion armée qui a abouti à la partition du pays en deux : le Sud, sous contrôle gouvernemental et le Nord occupé par les Forces Nouvelles.

Le 4 mars 2007, les deux protagonistes de la crise ivoirienne ont signé l'accord politique de Ouagadougou. Cet accord qui crée les conditions de retour à une paix durable a permis au pays de normaliser ses relations avec la communauté internationale. Après plusieurs reports, la date de l'élection présidentielle a été fixée au 29 Novembre 2009.

Le pays traverse actuellement une situation économique difficile et la plupart des indicateurs socio-économiques se sont fortement dégradés au cours de ces dernières années. Selon l'Enquête sur le niveau de vie des ménages de 2008, le taux de pauvreté est passé de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008. En l'espace d'une génération, le nombre de pauvres a été multiplié par 10 avec une forte progression en milieu rural et dans la ville d'Abidjan selon les données du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Les rapports d'évaluation disponibles font état d'une situation alimentaire et nutritionnelle très précaire dans le Nord et l'Ouest du pays.

Suite à la requête du Gouvernement Ivoirien datant de mars 2009, le PAM et la FAO ont apporté un appui technique et financier au Ministère de l'Agriculture pour la réalisation d'une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages.

Méthodologie de l'enquête

La présente enquête n'a couvert que le milieu rural. Elle a procédé par un sondage aléatoire stratifié à deux degrés. Dans chacune des 19 strates (les régions administratives), 21 districts de recensement (DR) ont été tirés en appliquant la méthode de la probabilité proportionnelle à la taille (PPT) pour le tirage au premier degré. Il a été ensuite procédé au tirage aléatoire de 12 ménages dans chaque DR. Dans chaque strate, 252 ménages ont été enquêtés, soit un total de 4.788 ménages pour l'ensemble du pays.

Les données ont ensuite été pondérées pour extrapoler les résultats à l'ensemble du milieu rural. Les résultats sont statistiquement représentatifs au niveau de chacune des 19 régions administratives du pays. La phase de collecte des données s'est déroulée du 5 mai au 5 juin 2009.

Combien de personnes sont en insécurité alimentaire ?

A l'échelle nationale, **12,6% des ménages ruraux sont en insécurité alimentaire dont 2,5% en insécurité alimentaire sévère et 10,1% en insécurité alimentaire modérée.** Si l'on rapporte ces proportions à la population rurale, **l'insécurité alimentaire toucherait environ 1.269.549 personnes dont 232.602 seraient en insécurité alimentaire sévère.**

L'analyse de la diversité de la consommation alimentaire des enfants de 6 à 23 mois montre qu'environ 2 enfants sur 3 dans cette tranche d'âge ont une alimentation pauvre et non-diversifiée.

La mauvaise alimentation chez les jeunes enfants pourrait être à l'origine des problèmes de malnutrition observés dans certaines régions. De même, les résultats indiquent que la qualité de l'alimentation des enfants reflète parfaitement celle de leur ménage.

Quelles sont les régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire ?

Les **taux d'insécurité alimentaire sévère** les plus élevés sont enregistrés dans les régions suivantes :

Moyen Cavally (11,9%) ; Montagnes (7,2%) ; Bafing (5,6%) ; Fromager (5,5%) ; Savanes (3%) ; Zanzan (2,7%) ; Bas Sassandra (2,6%).

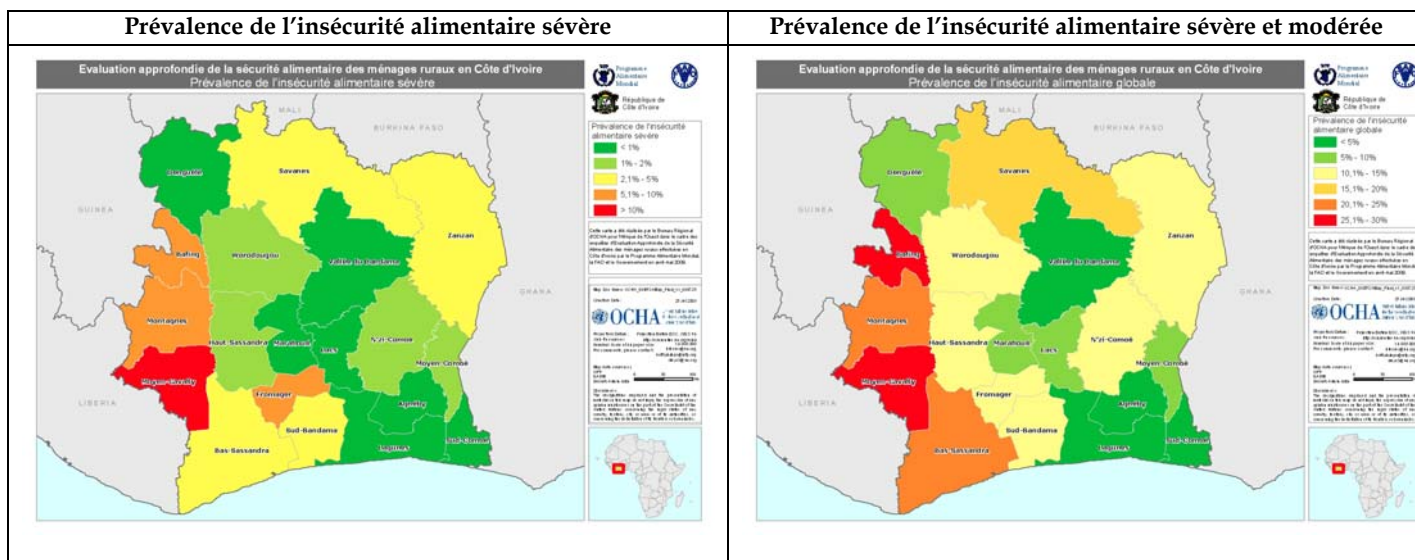
Les **taux d'insécurité alimentaire modérée** sont particulièrement élevés dans les régions suivantes :

Bafing (24,3%) ; Bas Sassandra (18,9%) ; Moyen Cavally (17,2%) ; Montagnes (16,1%) ; Savanes (14,3%) ; Haut Sassandra (11%) ; Zanzan (10,5%).

Les régions qui affichent des **taux d'insécurité alimentaire sévère et modérée** les plus élevés sont les suivantes :

Bafing (29,9%) ; Moyen Cavally (29,1%) ; Montagnes (23,3%) ; Bas Sassandra (21,5%) ; Savanes (17,3%) ; Zanzan (13,2%) ; Fromager (13,2%).

Les enfants de 6 à 23 mois ont une alimentation peu diversifiée dans les régions du Nord (Savanes), de l'Ouest (Moyen Cavally et Montagnes) et du Sud-ouest (Bas Sassandra). Ces régions sont également celles où les taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans sont les plus élevés selon les résultats des évaluations disponibles.



Quelles sont les catégories de ménages les plus touchées ?

Les catégories de ménages les plus touchées sont tout d'abord les travailleurs journaliers, les ménages qui dépendent de l'agriculture vivrière de subsistance et les éleveurs. Ces catégories de ménages présentent des taux d'insécurité alimentaire au-dessus de la moyenne nationale. Viennent ensuite les ménages sans activité spécifique, ceux qui dépendent de l'agriculture de rente ainsi que ceux qui exercent dans le domaine de l'artisanat ou des petits métiers. Les ménages exerçant le petit commerce et les salariés sont les moins touchés.

L'analyse des données collectées montre par ailleurs que les ménages les plus pauvres présentent des niveaux d'insécurité alimentaire significativement plus élevés. L'analyse selon le genre révèle globalement qu'il n'existe pas de différence significative selon le sexe du chef de ménage.

Le niveau d'insécurité alimentaire semble être également lié au niveau d'instruction du chef de ménage. Le taux d'insécurité alimentaire est deux fois plus élevé chez les ménages dont le chef est analphabète ou dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le primaire que parmi les ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire ou supérieur.

Quelles sont les causes de l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire ?

Les disponibilités alimentaires ne semblent pas constituer un problème majeur dans le pays. Exception faite du riz et de la farine de blé, le pays est autosuffisant pour la plupart des produits de grande consommation. Le pays couvre également ses besoins en tubercules et en banane plantain. Ces denrées constituent avec les céréales l'alimentation de base de la population contribuant à plus de 65% des apports caloriques. L'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire est essentiellement liée aux problèmes d'accès à la nourriture en raison du faible pouvoir d'achat et de la pauvreté. La crise que traverse le pays a accentué la dégradation des conditions de vie des ménages, l'érosion de leurs moyens de subsistance, réduisant par la même occasion leur capacité à faire face aux chocs.

La conjoncture mondiale défavorable, la hausse du prix des denrées alimentaires et des principaux facteurs de production combinés avec les problèmes structurels que connaissent les principales filières agricoles (notamment le coton, le café, le cacao et les cultures vivrières) ont contribué à la dégradation des conditions de vie des ménages au cours de ces dernières années. Dans les zones de conflit, les problèmes d'insécurité et de déplacements des populations y ont également contribué. Il convient par ailleurs de préciser qu'un peu plus de la moitié des ménages enquêtés (56,5%) ont été affectés par des chocs divers au cours des 12 derniers mois. Les résultats indiquent également que 47,4% des ménages sont endettés et que dans 20,3% des cas, ces prêts ont été contractés pour acheter de la nourriture.

Quels sont les facteurs de risque de dégradation de la situation alimentaire ?

La situation décrite dans la présente note de synthèse est celle qui prévalait au moment de l'enquête (mai et juin 2009). Cette situation pourrait évoluer au cours des prochains mois. Plusieurs facteurs de risque, s'ils se produisent, pourraient contribuer à une dégradation rapide de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les prochains mois : i) une conjoncture économique mondiale toujours défavorable ; ii) une accentuation du phénomène de hausse des prix des denrées alimentaires de base et des facteurs de production ; iii) une mauvaise saison agricole ; iv) une détérioration des termes de l'échange cultures de rente/vivrier et bétail/vivrier ; v) une instabilité politique persistante et vi) une baisse du volume des transferts monétaires des migrants.

Quelles recommandations pour les interventions et programmes ?

En raison de la persistance de l'insécurité alimentaire dans certaines régions du pays, l'assistance pourrait se focaliser sur les actions de réhabilitation, de protection et de renforcement des moyens de subsistance en vue de contribuer aux efforts de reconstruction et de lutte contre la pauvreté. Les programmes agricoles visant à accroître la production et la productivité et l'amélioration de la compétitivité des filières d'exportation doivent demeurer une priorité. Ainsi, le cadre défini dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté doit constituer la référence pour les interventions des partenaires techniques et financiers.

- **L'assistance alimentaire**

Bien que la situation actuelle ne nécessite pas une intervention d'urgence, l'assistance alimentaire reste pertinente sous certaines conditions pour certaines catégories de la population. Les interventions alimentaires doivent être poursuivies à travers les activités de vivres contre travail, de vivres contre formation, de transferts monétaires, de cantines scolaires, de prévention et de réhabilitation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitantes. Les transferts monétaires sont également envisageables pour répondre plus efficacement à la problématique de l'insécurité alimentaire en raison de la prédominance des problèmes liés à l'accès économique.

Les zones d'intervention, la forme, la période ainsi que les critères de ciblage de ces différents programmes doivent être soigneusement étudiés et définis d'un commun accord avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

- **L'assistance non-alimentaire**

La relance du secteur de la production vivrière reste l'une des priorités du Gouvernement et doit de ce fait trouver un écho favorable auprès des bailleurs de fonds, des agences des Nations Unies et des ONG. Nombreux sont les agriculteurs pauvres qui font face à des problèmes d'accès aux semences de qualité et autres intrants agricoles. Les programmes d'appui à l'agriculture vivrière devraient mettre l'accent sur la fourniture de semences et d'intrants agricoles de qualité, la mise en œuvre de programmes de multiplication de semences, l'aménagement sommaire ou la réhabilitation de bas-fonds rizicoles, le développement de la culture attelée, l'amélioration des infrastructures post-récoltes et le développement de l'élevage afin de restaurer durablement les systèmes de production agricole.

L'appui à la transformation et à la conservation des produits agricoles devrait être un axe d'intervention prioritaire. Le secteur agricole d'exportation souffre aussi d'une insuffisance d'encadrement, de formation et d'organisation des filières. Des programmes d'achats locaux sous certaines conditions peuvent également être envisagés dans certaines zones spécifiques pour assurer un prix plus rémunérateur aux producteurs et encourager la production.

Autres recommandations d'ordre général

L'accent pourrait être mis sur l'élaboration et la mise en place de filets sociaux de sécurité pour la protection des pauvres et des populations vulnérables. Les filets sociaux contribueront aussi bien à sauver des vies qu'à consolider les moyens d'existence et promouvoir le développement à plus long terme, à travers notamment des activités génératrices de revenus (élevage, transformation des produits agricoles, petit commerce, etc.). Le défi principal est de concevoir un système de filets sociaux efficace et de fournir les fonds adéquats pour en garantir le succès.

Le renforcement des capacités des institutions étatiques partenaires, notamment dans le domaine du suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, doit également occuper une place importante dans la stratégie d'intervention du PAM et de la FAO en Côte d'Ivoire dans un contexte de paix retrouvée.

Dans le cadre de l'extension des activités du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) aux pays côtiers, le Gouvernement travaille à la mise en œuvre d'un Système d'Alertes Précoces (SAP). Sa mise en place est très pertinente pour le Nord du pays en raison des fortes variations climatiques et des problématiques de sécurité alimentaire proches de celles du sahel. Le PAM, la FAO et les autres partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire devraient jouer un rôle important dans cette nouvelle dynamique.

L'existence d'un outil d'analyse au niveau du Ministère de l'Agriculture, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), constitue un atout majeur en ce qui concerne l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Une telle approche mérite d'être poursuivie et soutenue.

Les situations conflictuelles liées à la question foncière observées ces dernières années montrent que la question foncière doit également occuper une place importante dans les politiques agricoles et le processus de consolidation de la paix. En outre, les programmes de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) des ex-combattants mis en place par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires constituent un axe important de la stratégie de consolidation de la paix dans le pays et méritent d'être soutenus.

Pour plus d'informations, contacter :

Wagdi Othman, Chargé de Bureau, Bureau du PAM en Côte d'Ivoire, wagdi.othman@wfp.org

Kpangni Kracou Barthélemy, Ministère de l'Agriculture, Côte d'Ivoire, kpangny@yahoo.fr

Koffi Akakpo, Bureau régional du PAM pour l'Afrique de l'Ouest, koffi.akakpo@wfp.org

Moustapha Touré, Bureau du PAM en Côte d'Ivoire, moustapha.toure@wfp.org